

AGENDA :

Mercredi 19 mars 2025 :

A l'occasion de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie, une commémoration aura lieu à 17h30 à la stèle (près du monument aux morts) suivie d'un vin d'honneur à la mairie.

Mercredi 8 mai 2025 :

A l'occasion du 80ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 la municipalité vous invite à participer à la cérémonie commémorative qui se déroulera au monument aux morts mercredi 8 mai à 10h15 afin de rendre hommage à tous les soldats et tous les civils qui ont combattu et perdu la vie pour notre liberté et défendre les valeurs de notre pays durant la seconde guerre mondiale. Je vous encourage à venir nombreux en famille ou entre amis pour honorer la mémoire de ceux qui ont lutté pour notre avenir.

À l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur sera servi à la salle Louis BUFFY.

Pour marquer ce 80ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 un groupe de travail s'est constitué afin de proposer un programme avec entre autres une exposition, des rencontres, des lectures de témoignages etc... sur plusieurs après-midis du 8 au 11 mai à la salle Louis BUFFY.

Afin d' étoffer cette exposition la municipalité fait appel aux personnes qui pourraient prêter des documents, objets, souvenirs, photos etc...

INFOS MUNICIPALES :

TRAVAUX :

Cabane à livres :

Le conseil municipal, aidé par des bénévoles, transforme l'ancien abribus route de Montbard en cabane à livres. Lorsqu'elle sera terminée, ce lieu permettra à la population de venir déposer ou emprunter des livres librement.

Trottoirs côté pair route de Montbard, rue du Pré Bonneau, rue de l'Étang :

Il reste à réaliser quelques branchements Télécom chez les particuliers, puis la dépose des poteaux électriques et télécom. Au cours du dernier trimestre 2025 auront lieu la pose d'enrobé et la réalisation d'espaces verts sur les trottoirs route de Montbard.

Voirie :

L'entreprise RENEVIER a réalisé les travaux de captage des eaux pluviales rue de l'Étang, à l'entrée du chemin des Herbues et rue des Vignes Blanches au niveau du chalet. Ces travaux ont été subventionnés par le Conseil Départemental.

Les conseillers municipaux vont procéder prochainement au rebouchage des nids-de-poule sur les chemins, la chaussée et les trottoirs.

Logement communal rue du Pâtis :

Les travaux devraient se terminer en mai pour une location possible à partir de juin ou juillet pour un loyer de 450 à 500 € charges non comprises. Logement type T4.

RAPPEL :

Brûlage des déchets :

Suite à plusieurs plaintes d'habitants de la commune, il est rappelé qu'il est interdit de brûler les déchets verts issus des tontes, des taillages de haies ou arbustes ... ainsi que tout type de déchets même dans un incinérateur.

Pensez à vos voisins qui peuvent être incommodés par les odeurs ou les fumées des déchets brûlés. Votre responsabilité peut être engagée et être sanctionnée par la gendarmerie d'une amende de 750 €.

Il est interdit de déposer dans les chemins des branchages, herbes, plastiques etc... Ces déchets doivent être mis en déchèterie.

Avec l'arrivée des beaux jours, il est rappelé que l'utilisation des tondeuses, taille-haies, tronçonneuses et tout appareil électrique ou thermique est autorisée :

- La semaine de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Le samedi de 9 h à 12 h puis de 15 h à 18 h.
- Les dimanches et jours fériés uniquement de 10 h à 12 h.

À titre exceptionnel, il est parfois plus simple de demander l'autorisation à ses voisins.

Vente de terrain

Un terrain constructible viabilisé de 1148 m2 est en vente. Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.

REMERCIEMENTS :

La municipalité remercie les habitants pour leur participation à la cérémonie des vœux.

ETAT CIVIL :

Avis de décès :

M. Georges BLANCHOT le 21 octobre 2024

M. Michel CHESNEAU, le 21 novembre 2024.

M. Xavier PLAIGE, le 25 décembre 2024

Nous souhaitons la bienvenue à :

M. Thibault PERRIER et Mme Nathalie ROUSSEAU et leur fils, rue des Lilas.

Mme Céline BOULÈGUE et M. Clément LAURENT et leur fils, rue des ACACIAS.

Mme Léa BOURDON, rue de l'Étang.

Mariage :

Mme Lucile DUFEU-PREVOST et M. Fabien BARRAULT le 25 janvier 2025.

Baptême Républicain :
Léandre BARRAULT le 25 janvier 2025.

INFORMATIONS :

Dimanche 8 juin :

Vide grenier organisé par l'Amicale Sport et Loisirs sur la place de la mairie.

QUELQUES RAPPELS D'INFORMATIONS :

Emplacement des défibrillateurs :

La Tuilerie : rue de l'Étang à côté du Transformateur EDF

Le Village : sur le mur de la Mairie côté aire de jeux.

Mutuelle communale :

Tarifs préférentiels de moins 20% aux habitants de la commune chez AXA Assurances :

contact : Mme Natacha FIJEAN : 06 75 54 42 53 ou Nina BORNIER : 06 45 96 42 24.

Déchetterie :

Horaires d'ouverture de la déchèterie de VENAREY-LES LAUMES		
JOUR	Période hivernale (Du 30.10 au 31.03)	Période estivale (Du 26.03 au 28.10)
Lundi et mercredi	14 h - 17h.	14h - 19h.
Vendredi et samedi	10 h – 12h / 14h - 17h	10h – 12h / 14h -19h

Location salle des fêtes LOUIS BUFFY :

Pour la location de la salle Louis Buffy, veuillez effectuer votre demande en contactant le secrétariat de la mairie.

Conditions de location		Habitant de la commune	Habitant extérieur de la commune	Caution
Week-End	Vendredi soir au lundi matin	175€	280€	200€
À la journée	En semaine	60€	90€	
Tarif du gaz 1,60€ / m³				

Après confirmation et afin d'obtenir les clés de la salle Louis Buffy, veuillez contacter Mme ROLLAND Laurence **une semaine avant** par tél : 03 80 96 81 17.

Mairie, rue du Pâtis / 21150 MENETREUX LE PITOIS

Tél : 03.80.96.01.60 Courriel : menetreuxlepitois@wanadoo.fr

Pour contacter Monsieur le Maire, Yvon FIORUCCI tél : 06.87.60.99.70

La mairie est ouverte : le mercredi et le vendredi de 15h30 à 18h30.

Notre site internet : <http://www.menetreux-le-pitois.com>

Pour toute nouvelle inscription et renseignement, veuillez contacter M. Patrick HUBER



BULLETIN MUNICIPAL

MARS 2025